SCOT
RHIN VIGNOBLE
GRAND BALLON

TERRITOIRE DE PROJETS

Avis d'affichage relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l'information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l'article L311-9 du code des relations entre le public et l'administration, la liste suivante des délibérations du Conseil Syndical du PETR examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet du PETR : www.rhin-vignoble-grandballon.fr

LISTE DES DELIBERATIONS

COMITE DIRECTEUR DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON

Membres en exercice : 39 Membres présents : 32 Procuration : 3	Séance du 1er octobre 2026 Sous la présidence de M. Michel HABIG Secrétaire de séance : Mr Roland MARTIN
Date de la convocation : 24/09/2026	

Le Comité Directeur a examiné les délibérations suivantes :

1. **Désignation du secrétaire de séance**
   M. Roland MARTIN est désigné. *Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés*
2. **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 07/05/2026**
   Délibération approuvée à l'unanimité
3. **Service ADS**
   - 3.1 **Convention de prestation de services relative à l'instruction des certificats d'urbanisme, des diverses autorisations d'urbanisme et des déclarations préalables à intervenir avec les communes pour la période 2027-2032**
     Délibération approuvée à l'unanimité
4. **Administration Générale :**
   - 4.1. **Adoption du règlement intérieur**
     Délibération approuvée à l'unanimité

Publiée sous forme électronique sur le site internet du Syndicat Mixte le 8/10/2026

4.2. Désignation d'un représentant à la Fédération Nationale des SCoT

Délibération approuvée à l'unanimité

5. Ressources humaines :

5.1. Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin pour la confection et le traitement informatique des paies

Délibération approuvée à l'unanimité

5.2. Convention avec la Ville de Sélestat relative au transfert du compte épargne temps dans le cadre de la mutation d'un agent

Délibération approuvée à l'unanimité

5.3 Débat d'orientation sur les garanties en matière de protection sociale complémentaire (PSC) des agents

Le Comité a pris acte de la tenue du débat

6. Compte rendu des décisions prises en application des délégations données au Président

Le Comité a pris acte des informations

7. Informations et divers

Le Comité a pris acte des informations

Les délibérations sont consultables sur le site internet du syndicat mixte : www.rhin-vignoble-grandballon.fr

Les personnes intéressées peuvent consulter le registre des délibérations sur demande auprès du secrétariat du syndicat mixte - 170, rue de la République à Guebwiller – 03 89 83 71 90.

Le Président :

Michel HABIG

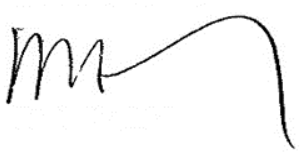

Publiée sous forme électronique sur le site internet du Syndicat Mixte le 8/10/2026